

COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE CORSE

ASSEMBLÉE DE CORSE

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE POUR 2015

RÉUNION DES 16 ET 17 AVRIL

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL

**RAPPORT
N° 2015/O1/023/CC**

**OBJET : LINGUA 2020 – PLANIFICATION POUR LA
NORMALISATION DE LA LANGUE CORSE ET LE PROGRÈS VERS
UNE SOCIÉTÉ BILINGUE
(Rapport 056)**

DATE DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION : 10 Avril 2015

RAPPORTEUR : M. Yannick CASTELLI

Étaient présents : Josette RISTERUCCI, Présidente, Marie-Paule HOUEMER.

Étaient absents : Diane BEDU-PASQUALAGGI, Yannick CASTELLI, Laetitia CASALTA, Balthazar FEDERICI, Marie-Jeanne FEDI (pouvoir à Josette RISTERUCCI), Rosy FERRI-PISANI, Valérie FRANCESCHI, Marcel FRANCISCI, Mattea LACAVE, Xavier LUCIANI, Benoîte MARTELLI, François MOSCONI, Alexandra PAGNI, Jean-Guy TALAMONI, Hyacinthe VANNI.

Les services ont indiqué que le rapport avait simplement intégré les amendements adoptés lors d'une précédente réunion élargie de la commission à son sujet.

Les deux commissaires présents se sont assuré que c'était effectivement le cas.

En réponse à une interrogation de **Mme Marie-Paule HOUEMER**, **les services** ont rappelé qu'il était demandé de rajouter la langue corse dans les actions de formation professionnelles qui n'en prévoient pas. Par exemple pour la formation d'Aide Médico-Psychologique, il est demandé, dans les appels d'offres pour cette formation, que soit ajoutées 60 heures pour la langue corse.

Les deux commissaires présents ont adopté le rapport soumis à leur appréciation.